



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## limitations de vitesse

Question écrite n° 83951

### Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'inefficacité de la politique répressive et absurde à l'encontre de l'automobiliste français. Le nombre de radars de plus en plus nombreux, sophistiqués et donc onéreux ne peut que nous rappeler avec nostalgie qu'il y a une dizaine d'années, le Gouvernement avait fait la même promesse que pour la limitation à 80 km/h aujourd'hui : il s'agissait seulement d'expérimentations. Depuis les sommes atteintes par les contraventions ont effectivement bien augmenté, pour atteindre une recette de près de 800 millions d'euros. Mais le nombre de morts sur les routes n'a pas chuté. En 2014, les radars ont flashé plus de 20 millions de conducteurs (hausse de 7 %) et le nombre de morts en 2014 a parallèlement augmenté de 5 %. L'augmentation de la répression n'a donc aucun effet sur la sécurité routière. Il en ira de même avec une limitation de vitesse fantasmagique : les voies dites dangereuses ont d'avantage besoin d'aménagements que d'un abaissement de la vitesse qui a plus pour objectif de rentabiliser au maximum les radars et de pénaliser inutilement et injustement les conducteurs que de préserver leurs vies. Il lui demande de cesser ce projet absurde car la dangerosité de la route a de multiples causes et non pas une seule parmi lesquels les routes, les conditions physiques du conducteur, la météorologie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Bompard](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 83951

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 juin 2015](#), page 4922